



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

Liberté
Égalité
Fraternité



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GRUPE CASSE DES DÉPÔTS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 20 mai 2021

- Plan Littoral 21 -

L'État, la Région et la Banque des Territoires accompagnent 5 projets démonstrateurs lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral d'Occitanie »

La transformation des copropriétés et des meublés touristiques des communes littorales est une des priorités du Plan Littoral 21 afin de s'inscrire dans la continuité de la Mission Racine qui a transformé durablement le littoral d'Occitanie.

Près de 40% de l'hébergement du littoral est en effet proposé dans des immeubles collectifs construits entre 1960 et 1990. Près de 132 000 de ces logements sont des résidences touristiques.

La modernisation et la montée en gamme des copropriétés et des meublés touristiques est une des clés pour renforcer l'attractivité touristique du territoire, développer un tourisme 4 saisons et faire évoluer une partie de ces logements vers de l'habitat permanent dans un contexte de croissance démographique et de pression foncière.

Ainsi, pour apporter à l'ensemble des collectivités du littoral une **meilleure connaissance de leur parc de copropriétés touristiques** et leur proposer, en s'appuyant sur des sites démonstrateurs, **une palette d'outils opérationnels**, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranées, et Annabelle Viollet, directrice régionale de la Banque des Territoires, ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt « Rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral d'Occitanie 2021-2022 » en décembre dernier.

Cinq projets « démonstrateurs » innovants sont lauréats de cet appel à manifestation d'intérêt :

- La **Commune de La Grande Motte (34)** testera sur une copropriété sélectionnée, une intervention coordonnée d'incitation des propriétaires aux travaux de rénovation énergétique du bâtiment et de modernisation de l'intérieur des appartements (décoration, confort).
- La **Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (34)** expérimentera un ensemble d'outils qui permettront de mieux connaître le parc des copropriétés touristiques de la station d'Agde, proposera aux propriétaires des services pour faciliter les opérations de rénovation de leurs appartements, évaluera les retombées économiques pour la station et étudiera la faisabilité de travaux d'extension (balcons, terrasses).
- L'**Office du tourisme de Gruissan (11)** testera sur une copropriété de la Mission Racine, un dispositif complet d'accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux de rénovation (fusion de logements, rénovation thermique, prestations de home-staging) et de développement de services (conciergerie innovante).
- La **Commune de Leucate (11)** travaillera, au sein d'une copropriété test, à la création d'un référentiel de travaux intérieurs avec des niveaux de prestations et de budget gradués. Le projet permettra, en outre, de tester un accompagnement ciblé vers les syndicats pour qu'ils puissent être moteur d'une démarche globale de rénovation, pour notamment améliorer le confort en été.
- La **Communauté de Communes Albères-Côte-Vermeille-Illibéris (66)** identifiera l'offre de logements touristiques disponibles (lits froids) pour les proposer à des étudiants et des saisonniers tout en procédant à une montée en gamme de l'hébergement touristique.

Le Plan Littoral 21 mobilise pour la mise en œuvre de ces 5 projets démonstrateurs une aide financière de 613 700 euros pour un coût global des projets de 1 315 336 euros. Outre ce financement, un accompagnement en ingénierie de plus de 120 jours sera réparti entre ces différents projets.¹

L'accompagnement de ces démonstrateurs s'inscrit dans une **démarche d'animation à l'échelle régionale** qui prévoit l'organisation d'ateliers régionaux réguliers sur les 18 prochains mois afin de favoriser la mutualisation de l'information, l'échange d'expériences et d'envisager, à terme, un bouquet de solutions que pourront s'approprier **l'ensemble des collectivités littorales**.

Le premier atelier régional dédié à la rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral, du Plan Littoral 21, s'est tenu le 19 mai 2021, sous forme de webinaire.

Cette journée a permis de présenter auprès de l'ensemble des collectivités du littoral, le diagnostic de la situation, puis les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt ont présenté leurs propositions qui ont pour ambition d'être reproductible pour l'ensemble du littoral de l'Occitanie.

« Depuis les années 1960, et la mission Racine qui a donné son caractère et son cachet aux stations du littoral d'Occitanie, il s'agit désormais de donner un nouveau souffle. L'objectif est de rendre les stations plus viables à l'année, plus attractives en développant un tourisme 4 saisons et en apportant plus d'activité et de cohésion au territoire. Le travail amorcé le 19 mai par le Plan Littoral 21, avec le choix de ces 5 démonstrateurs/accompagnateurs, est bien dans l'esprit d'accompagner l'ensemble du littoral par l'exemple d'actions concrètes susceptibles d'être reproduites », déclare Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie.

« Acteur du grand projet régional « Plan littoral 21 », la Banque des Territoires poursuit son engagement auprès des collectivités et des acteurs du territoire. Elle les accompagne notamment dans la rénovation et la montée en gamme des résidences du littoral, facteur clé pour l'attractivité touristique des territoires. Les expériences menées par les 5 démonstrateurs lauréats viendront nourrir une réflexion globale et permettront de bâtir une véritable stratégie territoriale à l'échelle du littoral. », souligne Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.

« La rénovation des logements sur notre littoral est un enjeu majeur pour renforcer l'attractivité touristique et répondre aux besoins fonciers des zones littorales, qui font face à une forte croissance démographique. Grâce à l'appel à manifestation d'intérêt que nous avons lancé en décembre dernier, nous accompagnons l'émergence de solutions clés-en-main et concrètes pour permettre aux collectivités locales d'aménager leurs territoires en adéquation avec les défis posés par le changement climatique et leur croissance démographique. La Région soutient cette initiative dans le cadre du Plan Littoral 21, qu'elle a abondé de plus de 460 millions d'euros, et qui vise notamment à soutenir un aménagement du littoral respectueux de l'environnement et le développement de solutions innovantes par et pour les acteurs du littoral », Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Les projets non retenus feront également l'objet d'un accompagnement en ingénierie afin de les aider dans leur développement.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16
Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75
Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Contact Banque des Territoires Occitanie - Groupe Caisse des
Dépôts
Céline VALLEE
Tél : 05 62 73 61 56
celine.vallee@caissedesdepots.fr
@BdT_Occitanie

**Contact Région Occitanie / Pyrénées-
Méditerranée**
Gwenaëlle HATTON
Tél : 04 67 22 98 71 | 06 45 53 74 09
gwenaelle.hatton@laregion.fr
service.presse@laregion.fr

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués